



VENREDI 7 Mai.

Mathieu Laensberg

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.

EXTÉRIEUR.

EGYPTE. — Du Caire, le 15 Février.

Le pacha est parti, accompagné du consul anglais, M. Salt, et de M. Drovetti, pour la Haute-Egypte, où il va inspecter son nouveau corps de 25 mille hommes d'infanterie, organisé à l'européenne. On forme aussi un nouveau régiment de cavalerie, commandé par des officiers européens. Ibrahim-Pacha, le seul fils qui reste au Pacha d'Egypte, et son héritier, vient de se réconcilier avec lui.

« Les bienfaits de la paix ont en Egypte une influence sensible sur la culture, le commerce, les arts et les sciences, qui trouvent dans Osman-Effendi un protecteur zélé. Il a voyagé en Italie et en France, et c'est un homme très instruit. Il y a maintenant plusieurs jeunes coptes en Italie, pour y faire leurs études aux frais du pacha. On attend d'Angleterre des bateaux à vapeur, pour faciliter le commerce dans l'intérieur du pays. M. Burton, savant anglais, qui, depuis plusieurs années, parcourt l'Egypte par ordre du pacha, pour faire des recherches géologiques, retournera bientôt en Angleterre, afin de publier son intéressant ouvrage. » (*La Grèce libre et l'Egypte civilisée... Quel avenir!*)

ANGLETERRE. — Londres, le 2 mai.

On écrit de Gibraltar, en date du 8 avril: « Le navire *North Pole* a été envoyé ici par la corvette anglaise *l'Active*, pour avoir enfreint les réglemens concernant le blocus; ce bâtiment se trouvait devant Alger le 1er courant. Le capitaine rapporte que le vice-amiral sir H. Neale débarqua six jours auparavant à Alger, pour avoir une conférence avec le dey. Le vice-consul à Oran, ayant obtenu la permission de vaquer à ses affaires, a fait charger plusieurs bâtimens; il en est déjà arrivé deux ici, dont un sous pavillon anglais. On répand le bruit que le port de Bonne a été brûlé par deux frégates anglaises. »

Des lettres de Bogota, du 7 janvier, portent que le général Rodriguez Torro remplit les fonctions d'intendant de Venezuela; mais on prétend qu'il désire se retirer. Le général Soublotte se trouve à Carracas, et continue de diriger les opérations militaires dans les départemens de Zulua, de Venezuela et de l'Orénoque. Le général Bermudes a résilié tous ses emplois et est rentré dans la classe de simple citoyen. Le général Paez se trouve dans l'Apure et ne sera pas de retour avant le mois de mai.

Voici les détails que donne au sujet des événemens du Pérou, la Gazette royale de la Jamaïque, du 6 mars.

« Nous avons reçu ici les gazettes de Bogota et de Carthagène, et nous apprenons par ces feuilles qu'on avait reçu dans ces deux villes des nouvelles du Pérou jusqu'à la date du 26 décembre. La division auxiliaire du Chili, forte de 2,500 hommes d'infanterie, était arrivée à Calloa, où elle devait être suivie par 600 hommes de cavalerie. Le général Santa-Cruz, avec une forte colonne, avait pris position à Arica, d'où il tenait l'ennemi en échec. »

« Le colonel Ibarra, aide-de-camp de Bolivar, qui venait d'arriver de Truxillo à Bogota, avait apporté la nouvelle que le président avait été obligé, conformément à une résolution de congrès, d'employer la force pour renverser la faction de Riva-Aguero; mais à l'approche des troupes de Bolivar, un des officiers de Riva-Aguero déclara que les forces destinées par ce dernier à l'invasion de Lima étaient dans l'intention de se réunir au gouvernement légitime du Pérou, et qu'elles venaient d'arrêter Aguero et le général Herrera leurs chefs, pour les livrer au président. En effet, ces troupes, au nombre de 4,000 hommes, se réunirent à l'armée du libérateur; les deux généraux prisonniers ont été con-

duits à Guayaquil, d'où ils doivent être embarqués pour l'Europe (Ces nouvelles sont d'accord avec les journaux de Lima qui font mention de la marche du libérateur vers Truxillo, à la tête des troupes colombiennes; elles prouvent combien sont dénuées de fondement les perfides allarmes que l'Étoile et les autres journaux du même bord cherchent à répandre sur la situation du Pérou.)

ESPAGNE. — Madrid, le 23 avril.

Les membres qui composaient la junte de purification viennent d'être changés; le nouveau président de cette junte est don Philippe Zabrado. Par un autre décret, don Antonio Calderon a été nommé président de la junte de la source de la richesse du royaume.

Au surplus, nous touchons au moment d'une crise qui doit décider de notre sort futur. Il est clair pour tout le monde qu'il existe en Espagne deux gouvernemens bien distincts, celui du ministère actuel, et celui de la junte apostolique: ces deux gouvernemens se disputent depuis long-tems le pouvoir; mais, nous devons l'avouer, le gouvernement royal ou celui du ministère qui le représente, n'exerce point son autorité avec autant de force que le fait la junte apostolique; celle-ci a pour appui l'infant don Carlos, et le parti du clergé qui exerce une grande influence sur la classe ignorante et fanatique; et malgré l'ordre pour le désarmement des volontaires, on sait qu'il ne s'exécute nulle part.

ALLEMAGNE. — Augsbourg, 25 avril.

(Correspondance particulière.)

Des négociations assez suivies ont lieu entre le cabinet de Vienne et le gouvernement napolitain pour l'évacuation du royaume des Deux-Siciles par l'armée autrichienne, dont une division, celle du général Mohr, va incessamment se mettre en marche pour se rendre dans le Milanais, et de là à sa destination ultérieure. On assure que les ministres de France accrédités auprès des grandes puissances ont reçu de leur cabinet l'injonction d'interposer leurs bons offices pour que l'évacuation du territoire napolitain ait lieu le plutôt possible. On ajoute qu'immédiatement après le départ des troupes autrichiennes, le roi de Naples fera publier une amnistie générale pour toute espèce de délits politiques commis pendant la durée du gouvernement constitutionnel.

— Nous apprenons de bonne source que les Anglais ne bloquent les ports algériens qu'avec une division de frégates et corvettes; leurs principales forces sont retournées à Malte. On en infère qu'il n'y aura, pour le moment, aucune attaque de vive force contre Alger.

— La plus grande stagnation règne dans le commerce tant à Trieste qu'à Venise et sur les autres points du littoral de l'Adriatique, attendu que les communications avec les ports grecs sont toujours interrompues. Cet état de choses ne peut changer qu'au moyen d'un arrangement avec le gouvernement grec, l'Autriche ayant une marine trop faible pour faire respecter son pavillon par la force des armes.

Francfort, le 27 avril.

Voici les dernières nouvelles que nous recevons de la Grèce:

« On assurait à Zante, qu'avant l'ouverture de la campagne, il serait fait aux grecs des propositions d'accommodement.

« Le corps législatif a transféré sa résidence à Nauplia et les membres du conseil exécutif, qui étaient du parti de Colocotroni, après avoir donné leur démission, se sont retirés à Tripolizza.

« Lord Byron et le colonel Stanhope continuent toujours leurs préparatifs à Missolonghi pour assiéger Lépante. Les grecs font dans cette place des préparatifs immenses pour résister à la Turquie dans la campagne prochaine, qui s'annonce d'une manière formidable.

« La station anglaise dans la mer Ionienne a reçu l'ordre de courir sur les bâtimens algériens même sous pavillon turc. Plusieurs de ces bâtimens se trouvent dans le golfe de Lépante protégés par le feu du château ; mais, s'ils tentaient d'en sortir ils tomberaient entre les mains des Anglais : le bruit a même couru que les Grecs avaient détruit ces navires. »

« On écrit de Corfou, le 27 mars, qu'un corps de 4,000 Grecs, après la prise d'Arta, s'est avancé jusqu'à Prévésa, qu'ils serraient de près. Deux bâtimens algériens qui se sont sauvés dans le port de cette ville pour échapper aux Anglais, y augmentent encore la consternation, par ce que l'ennemi les y tient bloqués et ferme le port. »

Nuremberg, 25 avril.

Les numéros des 11, 18 et 19 février de la gazette qui paraît à Missolonghi, sous le titre de *Chronique grecque*, annoncent que l'établissement militaire formé par des Anglais à Missolonghi rend déjà d'importans services. Par un avis inséré dans cette feuille, les jeunes gens de 15 à 20 ans sont invités à fréquenter cet établissement, où ils seront formés au métier de charpentier, fondeur, ferblantier, etc. ils recevront deux rations par jour, et un dollar et demi par mois. Un officier de génie anglais distingué a pris la direction de cet institut, et doit s'occuper incessamment de former un corps d'artillerie. Tous les soirs, dit la gazette grecque, les officiers ont une leçon, et, au bout de dix jours, ils seront déjà en état de diriger la manœuvre du canon et d'instruire les hommes destinés au service de la pièce.

« Sur les représentations de lord Byron, le gouvernement a déclaré qu'il était prêt à mettre en liberté 24 prisonniers turcs, tant hommes que femmes et enfans ; 9 d'entre eux ont refusé cette offre, 11 ont été envoyés à Prévésa, et 4 à Patras pour être remis à Jussuf-Pacha.

« Il paraît maintenant à Missolonghi une autre feuille sous le titre de *Télégraphe grec*. » (*Gazette de Nuremberg.*)

Le *Correspondant de Nuremberg* publie une lettre de Constantinople d'après laquelle il paraît que la Porte a eu, par l'entremise d'un diplomate étranger, communication des instructions données par le ministère anglais au nouveau gouvernement des îles Ioniennes. Le divan trouve ces instructions beaucoup trop favorables aux Grecs insurgés, et y a puisé de nouveaux sujets de mécontentement et de méfiance envers l'Angleterre. Ces dispositions rendent de plus en plus difficile la position de l'ambassadeur britannique. La même feuille annonce que les principaux souverains de la Sainte-Alliance se réuniront cet été dans la ville de Prague pour délibérer sur les affaires de la Grèce, et pour décider la question d'une reconnaissance de l'indépendance politique de ce pays.

En attendant, le gouvernement grec se consolide de plus en plus. Selon des lettres de Trieste, il va même manifester incessamment son existence par un acte important de politique extérieure, celui de la cession d'une des îles de l'Archipel aux chevaliers de Malte. On assure au moins que la négociation, qui a été entamée à cet égard, est déjà terminée, et que le résultat a été transmis à Catane en Sicile, où les premiers dignitaires de l'ordre résident aujourd'hui. Ceux-ci se proposent, dit-on encore, dès qu'ils seront installés dans leur nouvelle résidence, de faire connaître, par une déclaration solennelle adressée à toutes les puissances de l'Europe, la réorganisation de l'ordre et la prochaine élection d'un grand maître. Une alliance offensive et défensive sera conclue entre ce dernier, dès qu'il sera élu, et le gouvernement des Hellènes, alliance qui aura pour seul but de repousser les agressions des Turcs.

FRANCE. — Paris, le 3 mai.

On mande de Bayonne, le 27 avril :

« Une dépêche télégraphique a porté l'ordre à la division de réserve qui est dans le département des Basses-Pyrénées, de se tenir prête à partir pour l'Espagne. On ne sait pas d'une manière précise sa destination, mais on croit que les troupes se rendront en Aragon.

(*Indicateur de Bordeaux*)

— Par jugement du 23 de ce mois, le tribunal correctionnel de Toulon a condamné à un mois de prison et à 25 francs d'amende, deux jeunes gens, élèves en droit, déclarés coupables d'avoir chanté, dans un lieu public, le premier couplet du chant du départ (par Chénier), commençant par ce vers : *La victoire en chantant nous ouvre la barrière.* (Ils étaient bien avisés, que ne chantaient-ils plutôt quelqu'un de ces cantiques édifiants composés par les missionnaires, sur le même air ?)

— Parmi les grandes questions qui agitent en ce moment la France, la nouvelle organisation de l'université est une de celles qui excitent le plus vivement l'attention de tous ceux qui connaissent les immenses résultats de l'instruction publique. Le Constitutionnel s'en est déjà occupé plusieurs fois, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en transcrivant le passage suivant qui nous semble embrasser toute la question en peu de mots :

« L'université impériale était une vaste école militaire dont il ne sortait que par exception, et en quelque sorte par réforme, des élèves qui embrassaient la carrière civile. L'université nouvelle semble un immense collège ecclésiastique destiné à recruter la milice des autels. L'une ne formait que des soldats ; on dirait que l'autre ne veut que des lévites. La France, qui eut long-temps l'aspect d'un camp, s'est-elle changée en un temple ? L'épée est-elle remplacée par l'encensoir ? Après tant de régimes divers, essaierons-nous de la théocratie ? Voilà ce qu'il est permis de se demander à la lecture d'une œuvre ministérielle qu'on pourrait prendre pour une bulle.

Quelle que soit la réponse ; il est un fait certain et fixe, c'est que les formes despotiques données à l'université de l'empire sont rendues à l'université de la monarchie constitutionnelle. Le créateur de celle-ci, du moins l'avait faite à l'image de son gouvernement ; et le pouvoir absolu qu'il confiait à son chef n'était qu'une émanation de son propre pouvoir qui, en réalité, présidait à tout. Mais aujourd'hui la contradiction est choquante, et l'abus beaucoup plus facile et plus dangereux. L'université est un petit état hors de l'état ; le grand-maître en est le monarque, révocable à la vérité, mais sans contrôle pendant toute la durée de son règne. Il exerce une autorité presque sans limites, et telle que n'en connaît aucun ministre, que n'oserait s'en arroger à elle seule, aucune des trois branches du pouvoir souverain. Il cumule les fonctions administratives et judiciaires ; il nomme et il destitue, il récompense et punit ; il choisit, il approuve, il ordonne, il surveille ; il gouverne enfin l'empire qu'il a organisé et dont tous les sujets, peuple et notables, sont à sa merci.

Et à quel homme cette omnipotence est-elle confiée ? à un ecclésiastique. Quels hommes doivent en majorité composer son conseil ? des prêtres. La hiérarchie commence par un évêque et se termine par les frères ignorants ; et l'université, dans laquelle rentrent tant d'éléments divers, tant de professions différentes, tant de croyances qui s'excluent, devient une espèce d'ordre religieux, d'institut catholique qui, comme celui des Jésuites, a son général qui donne la consigne ou le signal, des chefs de file qui le répètent, et des soldats qui marchent et obéissent. Encore une fois, jamais phénomène semblable ne s'est vu sous la monarchie la moins régulière ; jamais elle ne se démit en faveur d'un sujet, en faveur d'une corporation, d'une si large portion de son autorité.

Perpignan, le 25 avril.

Un vol considérable d'église et de vases sacrés a été fait à Torrouelle de Mongri, dans la Catalogne. Des ordres ont été donnés aux officiers de la monnaie de Perpignan, pour arrêter les porteurs de pareilles matières ou de leurs débris.

On accuse des volontaires royaux de la ci devant armée de la Foi d'avoir commis ce crime. Trois ont été arrêtés à Figuières et sont détenus dans les prisons de cette ville. On est à la poursuite et à la recherche des autres coupables.

— Une colonne de prisonniers de guerre, rentrant en Espagne, est arrivée à Perpignan, le 20, précédée de huit à dix musiciens, également prisonniers, qui jouaient de divers instrumens. Cet acte inconvenant et bien audacieux a été réprimé le jour même par ordre supérieur.

Une autre colonne est entrée, le lendemain, dans cette ville ayant à sa tête un tambour qui battait la caisse. Cette impertinente inconvenance a été punie sur-le-champ. M. le lieutenant du roi a fait briser la caisse dans la rue même.

(*L'Etoile.*)

INTÉRIEUR.

Liège, le 6 mai.

Les assises de la province de Namur pour le 3^{ème} trimestre de cette année s'ouvriront le lundi 5 juillet prochain. M. le conseiller Dupré est nommé pour les présider.

Celles de la province de Luxembourg s'ouvriront le lundi 12 juillet, elles seront présidées par M. le conseiller Loop.

— L'*Etoile* prétend que l'on va organiser à Londres un corps de police entièrement formé à l'instar de la gendarmerie de Paris. Son uniforme est déjà décidé : habit et pantalon blanc avec la veste chamois et des boutons blancs, etc. Elle ajoute que la police est tellement mauvaise, que l'on voit des voleurs attaquer les paysans en plein jour au milieu des rues les plus fréquentées ; et qu'il y a des pirates sur la Tamise !... Si ces faits étaient bien avérés, il serait encore permis de douter que les fiers Anglais acceptassent comme un bienfait une gendarmerie organisée à

l'instar de celle de Paris. Les citoyens de la Grande-Bretagne ne sont pas accoutumés à voir intervenir sans cesse la force armée et l'on sait que la baguette du constable a plus de pouvoir sur eux que les bayonnettes n'en ont sur les Français dans des moments de trouble.

— On nous écrit de Tongres qu'on vient d'ériger sur la fontaine de la place de l'hospice, une *Hébé* en fer coulé, due à M. de Tombaye, sculpteur à Liège. L'on ajoute que l'exécution de cette statue, faite d'après un dessin donné par la régence, fait honneur au talent de l'artiste qui s'en est chargé.

— Si le projet de loi concernant la réduction des rentes, a été adopté par la chambre dans la séance du lundi 3 mai, on aura, il faut en convenir, célébré d'une manière bien triste l'anniversaire de l'entrée de Louis XVIII dans sa capitale, en le marquant par l'adoption d'une loi qui pèse d'une manière si fâcheuse sur ses habitans. Car sur les 100 millions de rente en circulation, il y en a 60 millions placés dans Paris, et dans cette somme sont à peu près en totalité les 20 millions qui restent encore, du tiers consolidé de la loi du 24 frimaire. Ainsi on diminue d'un cinquième l'ensemble des revenus des habitans de Paris dans les fonds publics.

— On disait depuis quelque-tems que le ministère de France cherchait à enlever à toutes les oppositions, les principaux moyens qui leur restent de se faire entendre, en achetant successivement tous les journaux qui ne se laissent pas dominer par son influence. Voici quelques détails assez curieux sur ce sujet, extraits d'une lettre particulière de Paris, insérée dans le *Morning Chronicle*.

« *L'Oriflamme*, dévouée à ce qu'on appelle l'opposition monarchique ne comptait pas plus de 300 abonnés, tous fort illustres, l'élite de la noblesse. Le gouvernement l'a achetée 200 mille francs, et il l'a fondue avec le *Drapeau blanc*, dont les batteries avaient déjà été réduites au silence par des argumens très-persuasifs.

« *La Quotidienne*, le principal journal ultra, a ensuite été exposée à l'artillerie ministérielle. Une dame, propriétaire d'un tiers des actions de ce journal, semblable à Danaë, n'a pu résister à la pluie d'or; elle a donné ses actions en échange: on voulut ensuite acquérir celles d'un autre propriétaire, qui est inspecteur-général de l'université; mais il alléguait une clause particulière de son acte d'association, qui l'obligeait, en cas de vente de sa part, à donner la préférence au troisième propriétaire, auquel on offrit inutilement 500,000 fr. pour le désintéresser.

« Au reste, le tiers déjà acheté a fait naître une opposition dans *la Quotidienne*, ce qui explique la divergence des articles publiés par ce journal.

« Le propriétaire des *Tablettes universelles* a abandonné sa propriété pour 180 mille francs, qui lui ont été payés en billets de banque, et depuis un mois les *Tablettes* ont cessé de paraître.

« *Le Pilote* a été acheté à l'éditeur responsable 4,000 fr. de rentes, reversibles sur son épouse.

« On a fait dernièrement plusieurs offres aux propriétaires du *Courrier français*; elles ont été constamment repoussées.

« *Le Constitutionnel* est en état de siège, mais on désespère du succès. Ce journal est celui de tous qui a le plus d'abonnés, malgré les menaces et les obstacles qu'on oppose à sa circulation dans les départemens. Un des articles de l'acte d'association autorise chaque propriétaire à disposer de son action, mais l'acquéreur ne peut avoir voix au conseil du journal si un seul des anciens propriétaires s'oppose à son admission. Les capitalistes qui jouissent de cette propriété, offrent au public une garantie de son indépendance. Un journal indépendant est une barrière formidable, et Montesquieu a dit lui-même que le despotisme ne pourrait exister, même en Turquie, si un journal indépendant circulait parmi le peuple.

« *La Gazette de France*, justement représentée sous les traits d'une vieille femme décrépite, a été achetée au propriétaire, trop heureux que la position particulière du gouvernement ait donné une valeur momentanée à son journal.

— On vient de former à Londres une société de bienfaisance dont les statuts excluent du sein de cette société tous les hommes de loi et tous leurs clercs.

— D'après un recensement fait en dernier lieu à la direction des postes des Etats-Unis, le nombre des journaux qui s'y publient s'élève à 598.

— Les enquêtes qui ont été faites en Turquie contre les juifs condamnés aux galères pour malversations dans les douanes, ont révélé tant d'exactions et de dilapidation de la part de ces individus, que le sultan, par un hatti-schérif signé de sa main, vient de décider qu'aucun juif ne serait plus admis à exercer aucune espèce d'emploi dans toute l'étendue de l'empire.

Depuis l'arrestation de ces infâmes israélites, les chrétiens

ne sont plus sujets, comme ils l'étaient, à de continuelles exactions auxquelles ils ne pouvaient se soustraire que par d'énormes sacrifices d'argent. (*Gazette d'Ausbourg.*)

— Il est arrivé hier à Amsterdam, le premier bâtiment venant de Cologne par le nouveau canal.

Coup-d'œil sur les événemens de l'Europe pendant les deux dernières années, d'après M. de Pradt. (1)

AFFAIRE DE LA GRÈCE. — DE L'ESPAGNE.

L'affaire de la Grèce est grande pour le continent, elle l'est aussi pour l'Angleterre, qui ne peut perdre de vue un seul instant les progrès de la Russie dont elle est le contrepoids. Dans le principe l'Angleterre se tourna du côté de l'Autriche. Il paraît qu'alors on convint d'un plan dont la base était l'amendement du gouvernement Turc, conception bizarre et inadmissible, surtout dans les circonstances où se trouvait la Turquie. L'Angleterre a vu de mauvais œil les commencemens de la révolution Grecque qui pouvait la compromettre avec la Russie et ramener la guerre, chose que l'Angleterre veut éviter à tout prix; elle semble avoir d'abord favorisé les Turcs, et ses militaires passent pour n'avoir pas été étrangers à la formation des plans guerriers de Constantinople, mais à mesure que les Grecs ont donné quelque couleur de stabilité à leur entreprise, le gouvernement Anglais est revenu à leur égard aux procédés de la neutralité. Dans cette grande question de la Grèce, on s'obstine à ne voir que le côté routinier, on néglige le grand côté politique, celui de la barrière qui peut se former là contre le débordement de la Russie vers le midi. Depuis cent ans le mouvement croissant de cet empire ne s'est pas ralenti un seul instant; de proche en proche, comme un fleuve qui ronge ses bords, la Russie a fini par engloutir tout ce qui la bornait depuis le pôle et le golfe de Bothnie jusqu'au Caucase et à la mer Noire. Après avoir enlevé à la Suède la Livonie, l'Esthonie, à la Pologne la Courlande et une partie de ses provinces, à la Turquie Azoff et Oczakow, elle a fini par prendre à la première la Finlande, à la seconde son ancienne capitale avec les provinces environnantes, à la troisième la Crimée, une partie de la Moldavie, et en dernier lieu la Bessarabie; elle est ainsi arrivée jusqu'au Danube: voilà des accroissemens immenses; le caractère du souverain peut bien pour quelque tems retenir l'essor de la nation, mais les hommes en masse veulent toujours ce qu'ils peuvent. La Russie d'ailleurs continue à s'initier aux arts et à toute la culture intellectuelle des Européens, la science militaire surtout s'élève chez elle au niveau de ses plus hauts progrès dans le reste de l'Europe. La partie Méridionale qui avoisine la Turquie, est celle où se font les grandes améliorations; avec le tems la force principale de la Russie sera dans cette région; le climat, le sol, les grands fleuves attireront la population vers cette zone. Dans cette position, n'est-il pas trop heureux qu'il se forme dans le midi de l'Europe, un état peuplé d'hommes civilisés, actifs, braves, spirituels, et que cet état soit enclavé dans une enceinte fortifiée par la nature, de manière à ne lui donner à garder qu'un seul front d'attaque, le Danube, barrière imposante par elle-même. Toute la Turquie d'Europe doit former le nouvel état de la Grèce; c'est dans la plénitude de ce cadre qu'elle sera tout-à-fait utile à l'Europe. Constantinople alors cesserait d'être la capitale de l'empire Turc; elle a dû l'être, comme elle fut celle de l'empire Grec, à cause de la possession de la Grèce; mais la séparation de celle-ci forcerait les Turcs à porter leur capitale dans l'intérieur ou sur les rivages de l'Asie Mineure. Tel est le grand avenir qu'on découvre dans la révolution de la Grèce et qui rend si pénible le spectacle des dégoûts que l'Europe lui témoigne. On entend dire aujourd'hui qu'il faudra laisser la Morée aux Grecs puisqu'ils l'ont conquise, qu'ils y sont les plus nombreux et les plus forts. C'est étrangement rapetisser la question; cela peut être bon pour les Grecs, et encore pour combien de tems? A quoi servira à l'Europe ce petit état de la Morée? Il deviendra pour elle un sujet continuel d'inquiétudes; il faudra le soutenir contre les Turcs de manière à ce qu'on en ait tous les inconvéniens sans aucun avantage.....(2)

ESPAGNE. — L'importante discussion sur les affaires d'Espagne a fait ressortir la différence des élémens du gouvernement Anglais et de ceux des puissances du continent; il était évident qu'ils ne pourraient aller long-tems ensemble et que la première question de droit public les séparerait. Dans la discussion avec la France l'Angleterre a repoussé

(1) Voir les numéros du 21 et du 28.

(2) La nouvelle récente de la réunion de l'escadre anglaise aux Grecs pour bloquer Prévésa, et d'autres circonstances encore (voir notre numéro d'hier, rubrique de VIENNE) qui semblent constater l'état d'hostilité de l'Angleterre avec la Turquie, sont d'un grand intérêt dans le moment actuel pour les affaires de la Grèce. Si le gouvernement anglais avec toute la puissance de sa force maritime venait à embrasser ouvertement et activement le parti des Hellènes, on pourrait s'attendre à de grands changemens; il serait curieux alors de voir l'attitude que prendraient à leur égard les puissances influentes du continent.

tous les principes de droit et toutes les allégations de fait avancés par le ministère français; elle a maintenu son ambassadeur à Madrid, elle a gardé celui de Madrid, elle a refusé de reconnaître la régence et par ce refus elle s'est expliquée de fait sur une question capitale de droit public, celle de la légitimité des gouvernemens une fois reconnus. Ce sont là des faits Européens qui n'ont pas encore été bien compris. L'Angleterre n'a pas reculé devant l'aspect de la guerre, mais il s'est fait comme une convention tacite de laisser la querelle bornée entre la France et l'Espagne, et de faire de la neutralité de l'Angleterre le prix de celle de la sainte-Alliance. On a vu avec étonnement les ministres anglais déclarer qu'ils n'avaient jamais pu se persuader que la France introduirait à Vérone la question de l'Espagne: quel homme médiocre n'a pas vu la guerre depuis le jour où la révolution d'Espagne a eu lieu? Le ministère anglais a commis une grave erreur de jugement en se laissant aller à la pensée plusieurs fois exprimée par lui, que l'Espagne pouvait résister à la France et même prévaloir contre elle. Il n'a pas bien compris quels étaient autre fois les élémens de résistance que l'Espagne opposa à Napoléon. Alors la partie non civilisée était réunie à la partie civilisée et animée par elle, et cependant les Français occupaient toute la péninsule moins Cadix et quelques autres places. La péninsule toute entière eût été soumise sans la guerre d'Autriche en 1809 et sans la puissante influence de l'Angleterre; la flotte anglaise couvrait Cadix; le gouvernement britannique fournissait des armes et des équipemens à l'Espagne et au Portugal, et accordait en outre un subside annuel de 25 millions aux cortès de Séville. La position de M. Canning, entré dans un ministère ou il n'était point appelé par les affections du prince, et les ménagemens personnels auxquels il se trouvait lié, ont été une des causes de l'inaction de ce gouvernement. D'un autre côté le ministère anglais a bien reconnu l'insuffisance de l'action qu'il pouvait exercer militairement sur l'Espagne. c'était tout au plus s'il pouvait déposer dans la péninsule cinquante mille hommes sous le commandement de lord Wellington, et cette force n'était rien en comparaison de celle dont pouvait disposer la France et la Sainte-Alliance.

L'auteur dont nous ne faisons ici que reproduire les idées, examine quelques unes des causes qui ont perdu la révolution en Espagne. « Le grand et éternel reproche à adresser aux cortès, dit-il, c'est de s'être refusées aux propositions que le gouvernement français leur avait adressées pour modifier la constitution. » Nous oserons sur ce point n'être pas de l'opinion de M. de Pradt: sans doute si en acquiesçant aux propositions du ministère français les cortès avaient assuré à l'Espagne le maintien du gouvernement constitutionnel ainsi modifié, si par ce moyen elles avaient placé hors de toute atteinte ce qui pouvait rester de liberté, la faute aurait été grande, le refus inexusable; mais il s'en faut bien qu'il en eût été ainsi: les exigences étrangères en seraient-elles restées à ces premières conditions? Considérez ce qui se passe aujourd'hui, voyez où l'on en est arrivé en Espagne et où l'on veut arriver ailleurs. Après la première concession faite, où se serait-on arrêté? Le pouvoir législatif aurait bientôt passé dans des mains plus dociles, l'exemple de prédécesseurs non suspects et la crainte d'une guerre à laquelle on avait déjà fait de si grands sacrifices auraient été invoqués sans réplique pour toutes les concessions futures et de degré en degré on serait honteusement descendu au même point où l'on a été précipité aujourd'hui forcément mais du moins sans opprobre. Que pouvait-on répondre désormais à ceux qui auraient voulu écarter à tout prix le danger d'une guerre imminente? que l'Espagne était assez forte pour ne pas la redouter? mais alors pourquoi les premières concessions? que le respect de la constitution devait l'emporter sur tout? mais tous les serviles, tous les hommes timides ou égoïstes se seraient écriés comme le dictateur du 18 brumaire, elle n'est plus cette constitution, vous l'avez violée. Qu'on se rappelle les reproches dont on a accablé le pouvoir législatif en France pour avoir modifié à plusieurs reprises sa loi fondamentale. Combien d'hommes se seraient détachés du parti des cortès, s'ils n'avaient été sûrs de défendre dans toute sa pureté cette constitution de 1812 pour laquelle la plupart avaient déjà souffert dans l'exil ou dans les prisons et qu'ils avaient proclamée et défendue au péril de leurs jours? combien d'autres se seraient sentis profondément blessés dans cet honneur espagnol qui s'était toujours montré si irritable. Je sais tout ce qu'on peut dire contre l'orgueil national, c'est un sentiment qui appartient plutôt aux passions qu'à la raison; mais

quand cette passion possède les masses, quand c'est les masses qu'on a besoin d'agir, on est tenu de la respecter non par principe mais par nécessité. Si les membres des cortès ont cru l'Espagne assez forte pour résister, l'événement prouve qu'ils se sont trompés, ils ont cru possible pour la nation un bien qu'il désiraient ardemment pour elle; cette erreur est celle des âmes généreuses; c'est celle des philanthropes de tous les tems, celle des hommes de bonne foi de la révolution, et à en croire des penseurs ou profonds ou seulement découragés, c'est celle des libéraux de nos jours conviction qui serait triste, mais qui heureusement n'est pas hors du doute. Si au contraire les soutiens de la liberté espagnole ont vu dès le principe que le poste ne pouvait se défendre, alors encore ils ont eu raison de vouloir que la liberté s'exilât intacte et exempte de reproches un jour sans doute, ils l'ont prévu, elle reviendra remmener les hommes de l'Ibérie, sa mémoire au moins sera restée pure: aucune tache n'en altèrera le souvenir; que ce jour soit demain, qu'il soit reculé dans l'avenir, qu'il importe à leur conduite? quel homme aujourd'hui, puisant ses forces dans une conscience vertueuse, ne s'est pas résigné d'avance à travailler pour un avenir qui lui échappe?

BOURSE D'ANVERS. — Du 5 mai.

EFFETS PUBLICS. — Ils n'ont pas éprouvé de variations: les lots de Rothschild, du 2me. emprunt, sont les seuls qui soient montés de 400 à 401.

CHANGES. — L'Amsterdam court s'est fait à 1 p. 010 d'avance; Paris court s'est traité à 114 p. 010 d'avance les deux mois à 518 p. 010 de perte et les 3 mois ont été offerts à 718 p. 010 de perte; on ne s'est rien traité en Londres, Francfort ni Hambourg.

MARCHANDISES. — Les cafés se soutiennent: on a payé 42 cents, pour 100 balles de Batavia; et 38 1/2 cents pour 50 balles Brésil.

Il s'est vendu environ 800 balles poivre Sumatra, et 300 nattes de sucre Bourbon, dont on ignore le prix.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 4 Mai.

Naissances: 1 garçon, 2 filles.

Décès: 1 fille, 1 homme, 3 femmes; savoir:

Arnold Preudhomme de Borre de Schroets, âgé de 74 ans, rentier faubourg Ste.-Marguerite, veuf de Gertrude Vanhovey.

Marie-Joséphine Drienne, âgée de 70 ans, domestique, rue devant St. Thomas n. 362.

Marie-Marguerite Deprez, âgée de 58 ans, cultivatrice, domiciliée à Flemalle-Haute, province de Liège, décédée en cette ville, épouse de Paschal Mantanus.

Marie-Jeanne Devivier, âgée de 31 ans 10 mois, place Ste. Claire n. 157.

Mariages: 6 savoir: Entre

Jean-Mathieu Eyrad, domestique, rue Cheravoie, n. 469, et Marie

Catherine-Joséphine Paquay, domestique, rue du Pot d'or, n. 673.

Paschal-Joseph Balhan, milicien à la 1re division, en garnison en cette ville, et Marie-Christine-Joséphine Magnée, journalière, rue du Moulin, n. 39.

Pierre-Joseph Tabury, journalier, rue des Croisiers, n. 124, et Marie

Catherine Sterps, journalière, rue Froidmont, n. 100.

Jacques-Joseph Donnay, serrurier, rue d'Amay, n. 645, et Marie-Marguerite Conrardy, rue St.-Adalberg, n. 750.

Joseph Gabriel, ouvrier imprimeur, faubourg St.-Gilles, n. 288, et Marie-Joséphine Quintin, couturière, même faubourg, n. 280.

Benjamin-Joseph Renard, domestique, rue Scours-de-Hasque, n. 278, et Josephine-Lambertine Thyse, cuisinière, même domicile.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

MESSAGERIE DE L'ÉCLAIR.

Les entrepreneurs ont l'honneur de prévenir le public que la voiture pour Bois-le-Duc part depuis le 1er. mai trois fois par semaine, le lundi, mercredi et vendredi. Les départs ont lieu à deux heures du matin pour être rendus le soir à Bois-le-Duc entre 8 et 9 heures.

Le bureau est à Liège, rue Souverain-Pont, hôtel des messageries.

On demande un domestique connaissant bien la coupe des arbres et travaillant au jardinage; plus, une fille sachant bien coudre, tricotter et repasser.

S'adresser faubourg Hocheporte, n. 767.

Le prix de l'abonnement est de dix francs par trimestre pour Liège et de 11 frs. 50 c. franco pour les autres villes du Royaume.

Le Bureau du Journal est rue Féronstrée N°. 676 et chez les Demoiselles Mahoux et De Sartorius, rue Souverain-Pont, N°. 319. On y reçoit les annonces au prix de deux sous de Liège par ligne.

On s'abonne à Bruxelles chez Berthot, libraire, Marché aux Bois; à Maestricht chez Mde. veuve Lefebvre-Renard, libraire; et partout ailleurs chez les directeurs des postes.

On peut s'abonner pour le restant du trimestre d'avril, à partir du 1er. mai, moyennant 6 fr. 66 c. pour la ville, et 7 fr. 66 c. franco pour l'étranger.

On peut aussi se procurer la collection entière.